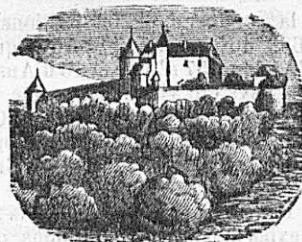




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d. j. f. 15^h 00) 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 6- 10^h 13^h 15 (13^h 50) 17^h 50

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

ANNONCES
 Canton de Fribourg . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage.)

Grand Conseil.

Session ordinaire de mai.
 Séance du 2 mai.
 Présidence de M. Oscar Genoud.

Mardi matin, après l'appel nominal, M. le président prononce l'éloge funèbre de M. le député Dessibourg, décédé.

Il adresse ensuite les félicitations du Grand Conseil à M. le député colonel Reynold, à l'occasion de ses 90 ans. Il a été distribué à MM. les députés une photographie-souvenir.

On procède à la lecture de différents messages, qui n'ont pas pu être imprimés.

On nomme une commission pour examiner les projets d'endiguement.

On nomme une commission pour l'examen des travaux de la Biordaz.

M. le député Montenach et le nouveau député de la Broye, M. Dubey, sont assermentés.

Il est ensuite donné lecture d'une pétition des communes des chefs-lieux demandant l'augmentation des rétributions des percepteurs cantonaux.

Sur la proposition de M. le député Joye, le Grand Conseil, afin de terminer cette session en une semaine, tiendra deux séances de relevée, mercredi après midi et vendredi après midi.

Les comptes de l'Etat.

M. Delatena donne lecture du rapport de la commission d'économie publique sur les comptes de l'Etat de 1921.

Le compte des recettes et des dépenses présente les résultats suivants :

Service ordinaire	
Dépenses	Fr. 12,740,372.89
Recettes	» 12,144,208.25
Déficit du service ordinaire	» 596,164.14

Service extraordinaire

Dépenses	Fr. 799,458.31
Recettes	» 173,508.—
Déficit du service extraordinaire	» 625,950.31
Déficit général	» 1,222,114.45

Le budget prévoyait un déficit de 597,401 fr. 42. Il y a donc une aggravation du résultat du compte de 624,713 fr. 03 provenant d'une diminution de 301,764 fr. 65 des recettes ordinaires et d'une augmentation de 359,570 fr. 49 des dépenses ordinaires.

La discussion.

M. Chatton, conseiller d'Etat, directeur des finances, donne un aperçu très suggestif de la situation financière et des mesures qu'elle comporte. L'équilibre financier est un des grands soucis des Etats actuels. Nos recettes sont constituées par les revenus des propriétés de l'Etat, Banque de l'Etat, Entreprises électriques, forêts, etc., par les droits régaliens, par les impôts, les amendes. Le service extraordinaire des recettes en 1921 a été alimenté

par la part contributive des communes aux frais de construction des ponts et aux frais de construction de routes, par le subside de la Confédération pour restauration des bâtiments.

Par contre, outre les dépenses ordinaires nécessitées par les différents gouvernements, l'Etat a dû faire face aux dépenses extraordinaires dues pour la construction de ponts, de routes, d'endiguements et pour des subventions diverses.

Parmi les moyens prévus pour équilibrer nos finances, la nouvelle loi fiscale est un des plus efficaces. Elle a rapporté à la caisse de l'Etat, en chiffre rond, 860.000 fr. Une réduction des dépenses doit être envisagée. Certaines dépenses ne peuvent être diminuées ; nos créanciers, par exemple, ne consentiront pas à réduire les intérêts de nos dettes. Le personnel a été réduit déjà et on aura recours à une révision de la loi sur les traitements que si une mesure de ce genre est imposée par les circonstances et à défaut de tout autre moyen utile au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Impôts communaux et paroissiaux.

La loi sur les impôts communaux et paroissiaux est examinée en deuxième et troisième débat. Après quelques retouches définitives, elle est votée à l'unanimité.

Séance de mercredi 3 mai.

Présidence de M. Robert Weck, vice-président. Le subside pour la correction de la Biordaz est adopté. (Rapport de M. Savoy.)

Le Secrétariat donne lecture d'une lettre de l'association chrétienne-sociale demandant des subsides en faveur de l'assurance infantile.

On aborde ensuite les comptes de l'Etat : les recettes sont adoptées.

Le Grand Conseil procède à l'étude des comptes de l'Etat et des divers subsides aux communes.

Propriétés de l'Etat, 4.051.300 fr. M. Delatena, rapporteur, explique certains postes des recettes et M. Glasson estime que s'il y avait possibilité d'abaisser les prix des amodiations de l'Etat, ce serait un bon exemple pour les autres propriétaires. M. Chatton dit que les mines de Semsales n'ont pas livré de droits régaliens. Les impôts ont fourni 6.287.250 fr. en 1921.

Le rapporteur n'est pas d'accord avec le mode de comptabilité qui prévoit une rubrique « impôts à percevoir ».

M. Despond. On peut envisager la comptabilité de deux façons : comptes de gestion ou comptes d'exercice. En Italie et en Belgique, on utilise le premier mode de procéder. On pourrait, chez nous, employer le système des comptes d'exercice et de ce fait la rubrique « impôts à percevoir » s'explique parfaitement. Les émoluments et amendes qui étaient budgétés à 131

mille 500 fr. ont produit 200.091 fr. Cette plus-value provient en grande partie des contraventions sur la loi des auberges.

M. Louis Blanc parle des amendes prélevées sur les coupes de bois non autorisées. Il critique le système employé qui consiste à laisser se terminer la coupe de bois et à appliquer ensuite la pénalité au prorata des mètres cubes abattus. C'est immoral. En outre, les délateurs touchent de cette façon des parts d'amendes vraiment exagérées.

M. Chatton dit qu'un arrêté a été pris en la matière qui règle la part des amendes à tous les dénonciateurs. (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Une commande de locomotives. — Trente deux locomotives et quatre automotrices électriques ont été commandées par les C. F. F. aux usines de Winterthur, de Baden, d'Oerlikon et de Sécheron. La dépense nécessaire à ces achats est dévisée à 24.040.000 francs.

La crise hôtelière. — D'après le rapport de gestion pour 1921 de la caisse de secours de l'Oberland bernois, 169 requêtes concernant une action de secours ont été présentées par les hôtels de l'Oberland, dont 54 hôtels d'Interlaken et environ. Depuis la guerre, 42 hôtels et pensions ont été fermés par suite de la crise.

Les prix du bétail de boucherie. — Berne, 2. — Au mois d'avril, les prix du gros bétail de boucherie se sont un peu affermis. Les génisses et les boeufs gras de première qualité se paient jusqu'à 2 fr. le kilo poids vif ; seconde qualité, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75. Les taureaux de boucherie et les vaches, 1^{re} qualité, de 1 fr. 40 à 1 fr. 60 ; deuxième qualité, de 1 fr. 10 à 1 fr. 40.

Les prix des porcs gras se sont également affermis. Le fait que de nombreux producteurs ont abattu leurs porcs pour en tirer parti eux-mêmes a obligé les bouchers à relever leurs prix. Dans l'est et dans le centre de la Suisse surtout, la situation du marché s'est améliorée de réjouissante façon pour les éleveurs. Des symptômes d'amélioration se manifestent aussi dans le canton de Berne et dans la Suisse romande.

Pour la période de 1911-1914, le prix moyen des porcs était de 1 fr. 42 le kilo vif et le prix moyen de la viande de porc, 2 fr. 45. A fin mars 1922, les bouchers offraient dans la Suisse orientale, centrale et occidentale, de 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kilo vif, c'est-à-dire à peu près les prix d'avant la guerre, mais les prix de la viande, en revanche, restaient de 3 fr. 60 à 4 fr. 20 le kilo, soit 50 ou 60% au-dessus des prix d'avant guerre. Dès lors, une

baisse de la viande est intervenue ici et là. Ou bien les bouchers doivent payer aux éleveurs un prix en rapport avec celui de la viande, ou ils doivent faire bénéficier les consommateurs de la baisse du bétail et des porcs.

Un fleuve humain. — La statistique des transports de militaires et de civils étrangers à travers la Suisse que les autorités fédérales ont organisés pendant les années 1915 à 1921 a été définitivement établie. On y relève les chiffres suivants :

En ce qui concerne les militaires, 277,284 hommes en tout ont traversé la Suisse pendant la période envisagée. Ce total comprend 61,853 internés en Suisse (34,395 Français, 3633 Belges, 4030 Anglais, 19,795 Allemands), 35,591 prisonniers échangés en application de l'accord de Berne du 26 avril 1918 (13,157 Français, 12,434 Allemands), 73,892 grands blessés et malades (puissances de l'Entente 47,229, puissances centrales 26,663) et 108,807 prisonniers de guerre libérés après l'armistice (dont 50,320 Français et 32,264 Italiens libérés d'Allemagne et 11,082 Allemands et 5436 Hongrois libérés de France) ; le reste se compose de légionnaires tchécoslovaques et de déserteurs russes venant de France.

Dans la même période, la Suisse a assuré le rapatriement de 586,646 civils. La très grande partie de ce chiffre est formée par des évacués des régions occupées du nord de la France qui ont traversé la Suisse au nombre de 483,183 personnes. Il comprend, en outre, 5873 internés civils en Suisse (puissances de l'Entente 3864, puissances centrales 2009), 24,463 libérés et rapatriés civils venant, d'une part, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, d'autre part, de France 67,554 réémigrants d'Amérique dans les Etats de l'est de l'Europe, 2851 Suisses de Russie et 1835 Russes quittant la Suisse.

Le nombre total des militaires et des civils qui ont été transportés à travers la Suisse par les autorités fédérales s'élève ainsi à 863,930.

Les communistes suisses. — Le deuxième congrès du parti communiste suisse aura lieu les 3, 4 et 5 juin prochain, à Bâle.

Recettes douanières. — En avril 1922, les recettes des douanes se sont élevées à fr. 12,053,936, contre fr. 5,297,693 en avril 1921. L'augmentation est donc de fr. 6,756,243. Pour les quatre premiers mois de 1922, les recettes douanières forment un total de fr. 50,515,201. L'augmentation par rapport à l'année dernière est de fr. 22,555,470.

Importation et exportation. — Durant l'été 1921, les importations de l'étranger en Suisse se sont élevées

main
 vous devez faire un
 pp Kathreiner.
 vos enfants et pour
 lle.

LIQUES

é exposera par voie de
 mai, à 1 heure
 icile, à Prez-vers-
 savoir :
 ir l'automne, 1 laures
 sses d'une année, 5 gé-
 is ayant marque mé-
 s de six mois, une laie
 pour la garde et pour
 ux, 1 faneuse et râteau
 5.000 pieds de foin
 re.

RENOUD, fermier.
 lers, BULLE

rticles
 Ménage.

x modérés.

CLÉPHONE 71 —

OD, Bulle
 dans le canton

ies, épicerie-merceries,
 s, boulangeries pâtisse-
 ourrages, autos, etc.

de Fribourg :
 ages boisés, villas, mai-

CHEVAUX
 boucherie

ttus d'urgence, sont achetés
 par la
 CHERIE CHEVALINE
 CENTRALE
 Louve, 7, Lausanne.
 Téléphone: boucherie 92.59.
 Appartement 98.00.

A louer
 un appartement

mbres et cuisine, eau et in-
 dresser à Ignace Bosson,
 az.

une fille
 est demandée
 aider au ménage,
 dresser à la Laiterie de
 LEFENS.

A vendre
 un taurillon

été rouge, âgé de 15 mois,
 certificat généalogique. On
 gerait éventuellement contre
 re bétail.
 dresser à Eugène Esselva,
 lanchy, Bulle.

abac.

vendre quelques pains de
 e d'environ 1 kg. à 4 fr. le
 port en plus, contre rem-
 s.
 dresser à BERSIER Ar-
 r, Gugy (Broye).

à la somme de 2296 millions, dont 1638 d'Europe, 512 d'Amérique, 73 d'Afrique, 57 d'Asie et 16 d'Australie. Les pays qui viennent en tête de ligne sont l'Allemagne avec 440 millions, la France avec 321 millions, l'Italie avec 200 millions et la Grande-Bretagne avec 156 millions.

Pendant la même période, la Suisse a exporté pour 2140 millions de fr., dont 1249 en Europe, 703 en Amérique, 136 en Asie, 34 en Afrique et 18 en Australie. Notre meilleur client est la Grande-Bretagne avec 349 millions; puis viennent la France avec 239 millions, l'Allemagne avec 195 millions, l'Autriche avec 88 millions et l'Italie avec 74 millions.

Les importations d'Espagne en Suisse se sont élevées, en 1921, à 64 millions et les exportations de Suisse en Espagne à 61 millions. Les deux tiers de cette importation ont été constitués par les vins.

Les demandes en autorisation d'importation de marchandises soumises aux restrictions d'importation se sont élevées, en 1921, à 164,000 en chiffre rond. Ont été accordées 113,000 et refusées 51,000 environ. Les taxes perçues pour lesdites autorisations se sont élevées à la somme de 1,752,105 francs.

Les recettes provenant des taxes de patentes des voyageurs de commerce se sont élevées, en 1921, à la somme de 601,713 fr., soit environ 139,000 fr. de plus que l'année précédente. Les voyageurs suisses ont contribué à cette somme pour 589,263 fr., et les voyageurs étrangers pour 12,450 fr.

Grisons. — L'accident de Klosters. — On a réussi à dégager lundi soir les corps des trois ouvriers italiens ensevelis dans l'accident de jeudi: Pietro Tonazzi, Domenico Marantelle et Emilio Barachi. Toutes les constatations faites permettent de conclure que la mort a été instantanée.

Argovie. — Fabrique de conserves Lenzbourg. — Le compte des profits et pertes pour l'exercice 1921 boucle par un excédent actif de fr. 559,150, contre fr. 684,000 l'année précédente. L'assemblée générale des actionnaires, qui a eu lieu le 29 avril, a décidé de répartir le bénéfice de la façon suivante: fr. 27,822 aux fonds de réserve, fr. 30,000 aux employés et ouvriers, fr. 420,000 à la répartition d'un dividende de 6% (8% en 1920) à un capital actions de fr. 7 millions, et fr. 81,327 à compte nouveau.

Genève. — Incendie à Genève. — Un violent incendie a détruit, mardi matin, dans le quartier de Florissant, à Genève, les combles d'une villa habitée par un artiste-peintre. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à plus de 40 mille francs.

Vaud. — Tir régional de Vevey. — Le succès remporté, l'an dernier, par le Tir régional de Vevey, a engagé les organisateurs de cette manifestation à la renouveler les 26, 27 et 28 mai courant.

Ce tir, qui aura lieu au stand de Gilamont, à quelques minutes de Vevey, est doté d'environ 20,000 francs de prix et primes. Il comprendra notamment des concours de groupes.

Rappelons que le Stand de Gilamont est pourvu d'installations modernes, de 15 cibles à 300 mètres et de 5 cibles à 50 mètres (pistolet et flober).

La participation au tir régional de Vevey constituera un excellent entraînement pour le Tir cantonal de Bex. A ce point de vue déjà, il est assuré d'une bonne fréquentation.

Les plans de tir peuvent s'obtenir auprès du Comité d'Organisation du Tir régional, Vevey, 10, Rue d'Italie.

Berne. — Grave accident d'automobile. — Mercredi soir, à 8 h. 30, une automobile à deux places, venant de Bienne, s'est jetée contre la chaîne barrant la route de Reuchenette, actuellement en réparation.

Une dame Ochsner, de Madretsch, qui se trouvait à côté du conducteur, a été projetée par le choc dans la glace d'avant et a eu la carotide tranchée. La mort a été instantanée.

Le conducteur s'en tire avec quelques égratignures causées par les éclats de verre, et une forte commotion.

M^{me} Ochsner était mère de cinq enfants en bas âge. Son mari est facteur à Bienne. L'automobile appartient à un marchand de fromage de Neuchâtel. Le chauffeur ne possédait pas de permis de circulation. Une plainte a été déposée contre lui.

La conférence de Gènes.

La séance plénière de mercredi.

La séance plénière de la conférence de Gènes qui a eu lieu mercredi matin, à 10 heures, a été consacrée aux problèmes économiques sur lesquels tout le monde est d'accord. Les différents orateurs ont apporté, au nom de leurs délégations, leur adhésion aux résultats des études de la commission financière. Malheureusement, ces résultats ne sont que des vœux qui résument tout ce qui a été dit jusqu'ici sur la reconstruction économique de l'Europe: nécessité de mettre fin à l'émission de billets de banque dans différents pays, restriction des dépenses des Etats, formation d'un consortium financier international. Au nom de la délégation suisse, M. Schulthess a prononcé un excellent discours sur la nécessité de faire disparaître le chaos économique. Il a signalé qu'il était impossible de rétablir l'état normal des changes tant que le problème des dettes internationales n'aura pas été résolu.

M. Tchitchérine est intervenu pour dire que, si les résolutions prises à la conférence de Gènes étaient confiées à un organe tel que la Société des Nations, la Russie, entendait garder sa liberté d'action tant qu'elle n'aurait pas été admise dans cette société. On n'est pas entré en discussion là-dessus. La séance a été levée dans une atmosphère d'entente générale. Les délégués des divers Etats se sont applaudis que tout s'y fût si bien passé. Il n'en pouvait guère être autrement, puisqu'on avait choisi de ne parler que des sujets qui unissent et non de ceux qui séparent.

A L'ETRANGER

FRANCE

Une affaire d'espionnage. Des communistes compromis.

Une affaire d'espionnage vient d'être portée à la connaissance du parquet de la Seine par la sûreté générale.

A la suite d'une plainte du ministre de la marine, la police aurait acquis la preuve que des communistes et une femme se seraient procurés dans les arsenaux et dans divers milieux maritimes des documents secrets et confidentiels sur la marine française. En outre, ils s'étaient renseignés sur le déplacement des navires français dans la Méditerranée, pendant le temps qu'a duré le voyage de M. Millerand dans l'Afrique du Nord.

L'ensemble de cette documentation était transmis par les inculpés au gouvernement des Soviets de Moscou. Les inculpés sont les nommés Henri Coudon, Dick Meric, secrétaire de la section communiste d'Ivry où il habite,

et Beltemps, domicilié à Paris, ainsi que la maîtresse de Coudon, la femme Morissonaud.

Grave accident de chemin de fer dans la Marne.

Le *Journal* annonce qu'un grave accident de chemin de fer s'est produit mardi soir en gare de Rilly-Semuy-St Irénée, où un train de marchandises a pris en écharpe un train de voyageurs. Il y aurait quatre morts et une trentaine de blessés.

Un double parricide près du Mans.

Un drame épouvantable vient d'être découvert par les gendarmes de Mayet. En tournée à Verneil-le-Chétif, ils apprennent que M. et Mme Duveau, propriétaires viticulteurs aux Pesnières, n'avaient pas été vus depuis le 12 avril, et que, depuis une quinzaine de jours, on était sans nouvelles de leur fils Gaston, 22 ans, qui habitait avec eux; il était parti en disant qu'il allait rejoindre ses parents à Paris.

Les gendarmes requièrent un serrurier pour ouvrir la porte: un spectacle horrible s'offre à leur vue. Les cadavres de M. Eugène-Louis Duveau, 52 ans, et de sa femme, 47 ans, gisaient dans le lit, en état complet de putréfaction.

M. Duveau avait été tué d'un coup de revolver sous le menton; le projectile était ressorti au milieu du crâne; sa femme avait été tuée avec des pincettes, qu'on retrouva près du lit, brisées et maculées de sang.

L'enquête révéla que le coupable ne pouvait être que le fils même des victimes.

Né à Verneil-le-Chétif le 2 septembre 1899, Gaston Duveau, qui appartient à la classe 1919, s'était engagé pour faire au Maroc son service militaire; il devint bientôt sergent-comptable.

Quoique recevant une mensualité de 500 fr., le jeune homme contracta des dettes que les parents acquittèrent.

La disparition du coupable.

Le 12 avril, un voisin des Pesnières, M. Alphonse Foucault, avait remarqué que Gaston Duveau et son père paraissaient en froid: il en fit la remarque au jeune homme. Le lendemain, à 4 heures du matin, Gaston Duveau, qui venait sans doute de commettre son double crime, allait réveiller M. Foucault.

Mes parents sont partis pour affaires à Paris, lui dit-il. Mon père m'a prié de vous dire de continuer la taille de ses vignes et de soigner ses bestiaux.

On fut quelques jours sans revoir le fils Duveau: le 19 avril, il se présentait de nouveau, à minuit, chez M. Foucault, dont l'habitation est située à 50 mètres seulement des Pesnières:

Mes parents sont toujours à Paris, où je vais aller les rejoindre, dit le jeune homme à son voisin; ils veulent m'offrir une automobile et je tiens à être là au moment de l'acquisition de cette voiture. Continuez vos travaux de taille de vigne et de pannage des bestiaux.

Après avoir remercié M. Foucault, Gaston Duveau partit en déclarant qu'il allait prendre, à Château-du-Loir, l'express pour Paris.

Depuis, nul n'a plus revu le jeune homme.

Le montant du vol commis par le parricide doit être considérable.

Il a été arrêté.

Les nouvelles de ce matin nous annoncent que Gaston Duveau a été arrêté à Tours, dans la chambre meublée d'une amie de Pauline Hiolin, ancienne pupille de l'Assistance publique, majeure depuis le 20 mars dernier, avec laquelle il était parti de Verneil-le-Chétif.

Pauline Hiolin, également arrêtée, est inculpée de vol par recel.

Le jeune homme a fait les aveux les plus complets de son odieux forfait.

En ce qui concerne les mobiles du double assassinat, Gaston Duveau a déclaré qu'il avait demandé l'autori-

sation d'épouser son amie, parce qu'elle était dans une position intéressante. Le jeune homme se heurta à une opposition formelle; ni son père, ni même sa mère ne voulaient admettre une telle union, en raison surtout des renseignements qui leur avaient été fournis sur celle qui voulait entrer dans la famille.

Ce double refus exaspéra Gaston Duveau et, pour se libérer, il n'hésita pas à massacrer ses parents.

Une double condamnation à mort.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné à la peine de mort deux malfaiteurs, Gueydan et Cadier, qui, un soir de janvier 1921, surpris par la police dans un débit d'Arles, avaient tiré plusieurs coups de revolver sur les agents, blessant grièvement l'inspecteur Sébille.

ANGLETERRE

Un lock-out monstre. 750.000 ouvriers chôment.

600,000 autres ouvriers de l'industrie des constructions mécaniques ont été astreints ces jours au lock-out. On sait que les ouvriers mécaniciens constructeurs spécialistes ont été l'objet d'une mesure analogue il y a environ 8 semaines, de sorte que le chiffre des ouvriers maintenant atteints par le lock-out dans l'industrie des constructions mécaniques est de 750,000.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 25 avril.

Le Conseil décide l'ouverture d'une école secondaire à l'usage du district de la Singine. Cette école aura son siège à Tavel.

Il autorise les communes d'Avrydev-Pont, Chevrilles, Ependes, Montet (Glâne) à contracter des emprunts, celles de Bulle, Fribourg, Lourdens et Ried à vendre des immeubles, la commune de Villarsviriaux à acheter une parcelle de terrain, les communes de Montet (Glâne) et de Middel-Torny-le-Petit à installer des services d'adduction et de distribution d'eau.

La foire au bétail de Fribourg.

Favorisée par le beau temps, la foire de lundi, 1^{er} mai, a été très fréquentée et a présenté une grande animation. Les prix du bétail sont restés à peu près les mêmes qu'à la foire du mois d'avril. Les vaches laitières se sont vendues de 1200 à 1400 fr., celles de second choix de 800 à 1000 fr. Prix des porcs: goret de 2 mois, 50 à 60 fr. et porcelet de 4 mois, de 110 à 120 fr. la paire.

Statistique: 228 pièces de gros bétail, 18 chevaux, 980 porcs, 109 moutons, 16 chèvres. La gare de Fribourg a expédié 59 wagons comprenant 540 pièces de tout bétail.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Nous apprenons d'Echarlens la mort, survenue mercredi après une courte maladie, de M. Pierre Gremaud, feu Cyprien, marchand de vins à Echarlens.

M. Gremaud était âgé de 71 ans. C'était un homme inné dans les principes du travail qui, ajoutés à son intelligence, lui avaient acquis une excellente situation.

En politique, M. Gremaud fut toujours un radical convaincu; la *Gruyère* perd en lui un abonné de la première heure.

Que la terre soit légère à cet excellent citoyen.

A sa famille vont nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Eugène Fragnière, curé de Cerniat, est nommé curé de

Charmey et Valsainte.

Communal

1. Que le danges, et ceinte de 10 h. du so

2. Que l'obligatoire

3. Que d'ouverture le matin e sauf pour peut être p

L'autori occasion p breuses d au jardin res. Une su exercée p ventions s d'amende.

Il est à n enfants de public sa leurs pare

Au cin projeter le de Charlie achèvera d aventures voudra ma cet extrao

Les s d'opposition Ct. Fribou Débitrice Jour, heu salle

Ma plaisir clientél qu'ils o bien vo

qui se des ma

AVIS

Je souss général q Huwyler, vous lui a de me tém

Me réfé population chandises confiance

A

La r

Colomb

mai.

A

2 chars à cadres, 1 pl avec cadre, ouvrage es bras et à t chez F. S. Bulle.

Charmey et doyen du décanat de la Valsainte.

Communiqués. — Le Conseil communal de Bulle rappelle :

1. Que les transports de fumier, vidanges, etc., sont interdits dans l'enceinte de la ville, de 6 h. du matin à 10 h. du soir, du 15 mai au 1^{er} octobre;

2. Que l'arrosage des trottoirs est obligatoire avant le balayage;

3. Que du 1^{er} mai au 30 septembre, l'ouverture des magasins a lieu à 7 h. le matin et la fermeture à 8 h. le soir, sauf pour le samedi où la fermeture peut être retardée d'une heure.

L'autorité communale saisit cette occasion pour signaler que de nombreuses déprédations sont commises au jardin public de la rue de Gruyères. Une surveillance spéciale va être exercée par la police et les contraventions seront sévèrement punies d'amende.

Il est à noter qu'il est interdit aux enfants de se rendre dans le jardin public sans être accompagnés de leurs parents.

Au cinéma LUX. — Avant de projeter le *Gosse*, le très célèbre film de Charlie Chaplin, le cinéma LUX achèvera dimanche les merveilleuses aventures de Tarzan. Personne ne voudra manquer la dernière partie de cet extraordinaire roman.

Au cinéma du Closeau. — Pour varier l'intérêt du spectacle, on donnera dimanche un excellent drame sentimental de M. Alfred Machin, auteur moderne connu. Les films documentaires, tels que *La poste au Soudan*, *Les abeilles*, etc., sont eux-mêmes d'un grand attrait.

Petite chronique. — On ne devrait jamais causer du temps. Il suffit qu'on prévoie tel temps pour qu'il fasse juste le contraire. C'est ainsi que dans notre dernière chronique nous avions l'illusion de croire sérieusement au beau; hélas, il n'était qu'éphémère et, malgré la hausse du baromètre, la pluie et le froid nous sont revenus. Ils nous tiennent encore compagnie.

Le marché d'hier n'eut pas l'importance dont jouissent les marchés du printemps. Il faut dire que dans tous les domaines nous traversons une crise économique qui s'accroît de jour en jour et qui, naturellement, paralyse les affaires.

Marché aux œufs bien fourni. Le mauvais temps retardant la végétation, les légumes de saison restent très chers.

Mme Vve Louis Treyvaud, négociante en notre ville depuis de nombreuses années, vient de remettre à M. Robert Grandjean-Kretz son commerce d'épicerie et de denrées coloniales avantageusement connu de nos citadins et des campagnards des alentours. Par son intelligente activité, par ses principes d'honnêteté, par son affabilité, cette négociante entendue mena son commerce avec succès et s'acquit l'estime et la sympathie générales.

C'est avec un regret que beaucoup apprendront le départ pour Vevey de Mme Treyvaud. Elle laisse à Bulle le meilleur souvenir. Nous souhaitons sincèrement qu'elle trouve sur les bords du bleu Léman un repos bien mérité.

On ne devrait jamais causer du temps. Il suffit qu'on prévoie tel temps pour qu'il fasse juste le contraire. C'est ainsi que dans notre dernière chronique nous avions l'illusion de croire sérieusement au beau; hélas, il n'était qu'éphémère et, malgré la hausse du baromètre, la pluie et le froid nous sont revenus. Ils nous tiennent encore compagnie.



Où toute méthode alimentaire est inefficace

le médecin prescrit l'Ovomaltine. Pourquoi ne prendriez-vous pas régulièrement ce fortifiant par excellence aux fins de vous préserver de la maladie?

En boîtes fr. 3 et 5.50

En vente partout.

OVOMALTINE

D^rA Wander S. A., Berne.

Madame Cécile GREMAUD, née DES-CLOUX, à Echarlens, et ses enfants Jeanne et Louis; Mademoiselle Marie GREMAUD feu Héloïse GREMAUD-GAPANY à Echarlens et tous leurs parents ont la profonde douleur de faire part à leurs clients, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver par la mort de

MONSIEUR Pierre GREMAUD feu Cyprien

leur bien cher époux, père, beau frère, oncle, neveu et cousin, pieusement décédé à Echarlens le 3 mai 1922, dans sa 71^{me} année, après une courte mais pénible maladie chrétiennement supportée et muni des secours de notre sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Echarlens, samedi 6 mai, à 10 heures du matin.

Priez pour le repos de son âme. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
GIRAVEGNA & CIL GENEVE

DÉLIBÉRATION SUR l'homologation du concordat.

(L. P. 304.) Les opposants à l'homologation peuvent se présenter pour faire valoir leurs moyens d'opposition.

Ct. Fribourg. Président du Tribunal de l'arrondissement de la Sarine, Fribourg.
Débitrice: Banque Commerciale Fribourgeoise S. A., à Fribourg.
Jour, heure et lieu de l'audience: Mardi, 16 mai 1922, à 10 heures du jour, à la salle du Tribunal, Maison judiciaire, à Fribourg.

Le Président du Tribunal: **A. VONDERWEID.**

AVIS

Madame Vve Ls TREYVAUD se fait un plaisir de remercier sincèrement toute sa nombreuse clientèle, ses amis et connaissances de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner et leur demande de bien vouloir la reporter sur son **successeur**

A. Grandjean-Kretz

qui se fera toujours un devoir de la mériter en servant des marchandises de choix.

Cinéma Lux

Dimanche 7 mai 1922
3 1/4 heures. 8 1/2 heures.

Grand spectacle.

Les aventures extraordinaires de **TARZAN**

suite et fin et autres films comiques et inédits.

AVIS ET RECOMMANDATION

Je soussigné avise mon honorable clientèle et le public en général que j'ai remis mon commerce à Monsieur Hugo Huwyler, dès le 1^{er} mai; j'espère, en vous remerciant, que vous lui accorderez la même confiance que vous n'avez cessé de me témoigner.

SALLE DU CLOSEAU BULLE

Dimanche 7 mai
Matinée 14 h. 30 — Soirée 20 h. 30

Films documentaires.

PERVENCHE
drame sentimental.

J. PAGE, nég., BROG.

Me référant à l'avis ci dessus, je me recommande à la population de Broc et des environs et j'espère, avec des marchandises de 1^{er} choix et à des prix avantageux, conserver la confiance que vous avez témoignée à mon prédécesseur.

Hugo HUWYLER, Nég.

Armaillis de la Gruyère.
La réunion, projetée pour le 7 mai aux Colombettes, est renvoyée au dimanche 14 mai.

Dimanche 7 mai
Matinée 14 h. 30 — Soirée 20 h. 30

Films documentaires.

PERVENCHE
drame sentimental.

CONCERT
à la Pinte des Vernes à PRINGY
donné par la Fanfare de La Tour-de-Trême.
Invitation cordiale.
Le tenancier.

A vendre

2 chars à pont à ressorts avec cadres, 1 plus petit, 1 de marché avec cadre, en partie neuf, un à ouvrage essieux N° 14 et deux à bras et à pont et cadres neufs, chez F. Saudan, maréchal, Bulle.

Attention!

On demande revendeurs et colporteurs pour articles de placement facile. Gros gain. Ecrire sous chiffres P. 1354 B. à Publicitas, Bulle.

A vendre

faute d'emploi, un vélo roue libre, à l'état de neuf.
A la même adresse, à louer une chambre meublée.
S'ad au Bureau du journal.

Tailleuse pr. Dames

M^{lle} Jeanne SAUTEUR
maison Contini, à Bulle.
Travail au domicile du client.
Bonnes références.

A VENDRE

à prix avantageux, de 6 à 7000 bardeaux
chez Jaquet Romain, à Vuadens.

A vendre

une véritable jument ragote du pays, 6 ans, ainsi qu'une fancheuse à un cheval, n'ayant servi qu'une année et un bon char à pont, 14 lignes.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1860 B.

A louer

pour le 15 juin, à personnes tranquilles, logement bien situé, 2 chambres, cuisine, eau et lumière.
Offres érites sous chiffres 500, à Publicitas, Bulle.

La soussignée avise le public qu'elle vient de s'établir comme

tailleuse pour hommes.

Travail soigné. Prix modérés. Se recommande.

Jeanne DAFFLON,
au Pont, EPAGNY.

ON CHERCHE

dans petit ménage à la campagne une personne de 40-50 ans pour soigner une malade et faire le ménage.
S'adresser sous P 1343 B. à Publicitas, Bulle.

Sable et gravier

de la Sarine, Livraison à domicile.

Jules BUSSARD
Auto-Transport
EPAGNY

MARQUE DÉPOSÉE

Fumez les BOUTS D'OR
doux et de bonne Qualité
10 PIECES 70 Cts.
FABRICANTS:
S.A. Emile Giger, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

Mises publiques.

Pour cause de départ, on vendra par voie de mises publiques, le samedi 6 mai, dès 2 heures de l'après-midi, au Carré, à La Tour-de-Trême, tout un mobilier, savoir: lits complets; tables, chaises, lavabo, canapé, commode, machine à coudre, pendule, ainsi qu'une quantité d'ustensiles de cuisine et un potager à l'état de neuf.

L'Exposant.

Jeune fille

de 18 à 22 ans est demandée comme fille de cuisine et à tout faire. Entrée ne suite, gage 50 fr.

F. Herren, Croix-Blanche, Aigle.

Encadrements.

Vient d'arriver un grand choix de baguettes d'encadrement, ainsi que chromos religieux, fantaisie et chasse.

Se recommande, **GREYON, encadreur, aux Bouthéys, La Tour.**

Apprentie tailleur est demandée

chez Mme Clément, rue de Vevey 546, Bulle.

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 7 mai
Pharmacie RIME

on amie, parce position intéressante se heurta à elle; ni son père, voulaient admettre raison surtout qui leur avaient qui voulait entrer

exaspéra Gaston bérer, il n'hésita parents.

condamnation

rt. des Bouches-du- la peine de mort eydan et Cadier, er 1921, surpris n débit d'Arles, coups de revol- blessant griève- bulle.

ERRE

monstre.

ers chômage.

vriers de l'indus- mécaniques ont ars au lock-out. iers mécaniciens istes ont été l'ob- alogue il y a en- de sorte que le maintenant at- dans l'industrie écaniques est de

FRIBOURG

nt. — Séance du conseil décide l'ou- secondaire à l'u- la Singine. Cette à Tavel. munes d'Avry- s, Ependes, Mon- der des emprunts, ibourg, Lourtens es immeubles, la iviriaux à acheter in, les communes de Middel-Torny- services d'ad- ation d'eau.

détail de Fri- isée par le beau ndi, 1^{er} mai, a été a présenté une es prix du détail es les mêmes qu'à vril. Les vaches ndues de 1200 à second choix de des porcs: goretts r. et porcelets de 0 fr. la paire. pièces de gros bé- 0 porcs, 109 mou- gare de Fribourg s comprenant 540

ÈRE

— Nous apprenons i, survenue mer- rte maladie, de M. u Cyprien, mar- arlens.

l'âge de 71 ans. né dans les prin- ajoutés à son in- at acquis une ex-

Gremaud fut tou- convaincu; la i un abonné de la égère à cet excel-

nos vives sympa- condoléances.

ecclésiasti- Eugène Fragnière, nommé curé de

Système du Dr. Scholl

Aux souffrants des pieds
Le premier expert du Dr Scholl sera présent dans notre maison les **12 et 13 mai** c. et se mettra à la disposition de toute personne souffrant des pieds



Le Bunion Reducer
du Dr. Scholl
Soulage et dissimule
les oignons



Le Toe Flex
du Dr. Scholl
Redresse l'orteil
dévié



Le Foot Eazer
du Dr. Scholl
Soutient et repose le
pied

“ CHAUSSURES MODERNES ”
S. A. Bulle
Place du Tilleul,
Téléphone 63



INVENTIONS

breveté et tout va leur en tous paye.

A. Rebmann frères,
ing. conseils.
La Chaux de Fonds (Miaerva)

À vendre
3 porcs
de 5 mois et demi chez Antonin Morand. La Tour.

De peu, faire beaucoup, c'est le problème qui se pose actuellement dans chaque ménage. Faire boucler le budget ! Combien n'apprécie-t-on pas alors les Potages, l'Arome, le Bouillon et les Sauces Maggi, ces fidèles et économiques auxiliaires ? Le nom „Maggi“ sur l'étiquette jaune et rouge garantit la pureté et l'excellence des produits.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle : Pharmacie Rime ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9 GENEVE.

- - Pour les Confirmations - -

On vient de recevoir un **grand choix** de
Services à dîner, déjeuner, thé, café noir,
en porcelaine fine.
Services à vin, malaga, liqueurs, cristal St-Louis et de Bohême.
Coutellerie, Cuillères, Fourchettes.
Articles en nickel.
Verrerie courante et porcelaine double pour hôtels et restaurants.

Rabais sur tous les articles.
Louis GAPANY-MORAND, successeur, BULLE

MISES de BÉTAIL et CHÉDAIL.

Le soussigné exposera en ventes en mises publiques le **lundi 8 mai dès 10 heures** du matin, devant son domicile **au Pâquier** : son bétail, consistant en **8 mères vaches**, vèlées ou prêtes, **4 génisses** de 1 à 2 ans, dont une prête au veau ; ce bétail est pie noir et n'a pas eu la maladie.
De suite après le bétail, tout son chédail sera exposé en vente, parmi lequel 3 chars, dont 2 gros à pont, etc. etc.
L'exposant : **DAVET Jean, au Pâquier.**

Bureau JEAN FRIOD, Bulle

Commerces à remettre dans le canton de Vaud :

Hôtels, cafés, salons coiffure, laiteries, épiceries-merceries, tabacs-cigares, vins-liqueurs, primeurs, boulangeries-pâtisseries, pensions, lingerie, chaussures, fourrages, autos, etc.

À vendre dans le canton de Fribourg :

Hôtels, cafés, domaines, jolis pâturages boisés, villas, maisons de rapport, etc., etc.

MISES DE BÉTAIL.

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra en mises publiques, le **samedi 6 mai prochain, dès 2 heures** après midi, **6 bonnes vaches laitières.**

Louis BONGARD, à Epagny.



Bonnes chaussures à bon marché.

Nous expédions franco, contre remboursement :

Souliers		
ferrés p. enfants	N° 26/29	10.50
» dimanche	N° 30/35	12.50
de dimanche	N° 26/29	10.50
croûte cirée	N° 30/35	12.50
ferrés p. garçons	N° 36/39	16.50
de dimanche	N° 36/39	17.—
pour garçons	N° 36/39	17.—
de dimanche	N° 36/43	16.—
p. dames, garnis	N° 36/43	16.50
p. dames, Derby	N° 36/43	16.50
p. dames, Box	N° 36/43	21.—
de travail ferrés	N° 40/48	21.—
pour messieurs	N° 40/48	21.—
dimanche	N° 40/48	21.—
» Box	N° 40/48	25.—
militaire, fer. solides	40/48	23.—

Demandez catalogue illustré.
Réparations soignées.

Rod. Hirt fils, Lenzbourg.

Sommelière

de toute confiance et connaissant le service est demandée pour Buffet de gare.
S'adres. sous chiffres P. 1949 F. à Publicitas S. A., à Fribourg.

ON DEMANDE

un jeune homme de 16-17 ans comme

apprenti-laitier

dans une fromagerie de la Gruyère.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1287 B.

- Maison d'Ecole, Le Pâquier - REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

organisées par la Société de Chant
le dimanche 7 mai.

Bureau, 2 1/2 et 7 1/2 heures. — Rideau, 3 et 8 heures.

Le dernier oncle d'Amérique

Pièce tragi comique de Cassien de Kermadec.

Les Domestiques du Docteur

Opérette d'Oscar Dandry.

Prix des places : Fr. 1.50 et Fr. 1.—.

Une partie de la recette sera affectée à une bonne œuvre.
Défense de fumer. Invitation cordiale.

Domaines à vendre.

40 poses terres cultivables, maison habitation, 2 granges, écuries, remise, porcherie, **Prix 76,000.—.**

30 poses, en un seul mas, belle situation en Gruyère, bâtiments modernes, eau intarissable, **Prix 88,000.—.**

22 poses, à 20 minutes de Fribourg, **Prix 65,000.—.**
Pour visiter et traiter, s'adresser :

Agence immobilière L. BAUDÈRE,

24, rue de Romont, Fribourg.

— Renseignements sans frais. —

Société Suisse d'assurance contre la grêle.

Réserves disponibles	Fr. 7,861,086 65
Indemités payées en 1921	» 3,986,605 20
Indemités payées depuis la fondation de la Société	» 29,431,168 90

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de société, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.

Les sociétaires sont particulièrement rendus attentifs au fait que la garantie de la Société stipulée par l'art. 18 des conditions, pour dommages pouvant survenir au printemps, avant la conclusion de la nouvelle assurance est limitée à l'époque avant le 21 mai. Cette garantie s'étend à toutes les cultures à l'exception des fruits, des betteraves et carottes fourragères et des betteraves à sucre.

Suivant l'alinéa 7 du dit article 18, tous les dommages survenant après le 20 mai ne sont par conséquent indemnisés que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur en vertu de l'art. 16.

Société Suisse
d'assurance contre la grêle.

Le directeur : **E. Lutz.**

Nous vous recommandons nos agents énumérés ci-après, qui vous donneront tous les renseignements désirés et feront tout le nécessaire pour la conclusion de votre assurance.

FRIBOURG : **Collaud Bénédict**, chef du service du Dépt. de l'Agric.

ROMONT : **Chatton Eugène**, député.

SALES : **Thorin Jos.**, instituteur.

OBERRIED : **Grossrieder Alphonse.**

A VENDRE

en Gruyère, plusieurs beaux et bons domaines ; à Bulle et à la campagne, plusieurs maisons, dont une pouvant servir de boncherie, d'autres avec magasins, villas, montagnes boisées, etc.

S'adresser au Bureau d'affaires Duvanel, à Bulle.



TIR militaire

au stand d'Echarlens

les dimanches 7 et 14 mai
dès 13 heures précises.

LE COMITÉ.